



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000 €

R.C. 451.822.837

Les Murets

84740 VELLERON

Tél. 04.90.20.10.77

nil.usine2@free.fr

NILCAR

DECAPANT SPECIAL EQUIPEMENT CUISINE CARRELAGE SANITAIRE

CARACTERISTIQUES

Aspect	:	liquide
Densité à 20°C	:	0,995
pH à 20% dans l'eau	:	2
Couleur	:	bleu

UTILISATIONS

Nettoyage des carrelages après pose.

Nettoyage de gros matériels de cuisson, dépôts calcaires, graisses animales.

Suppression des dépôts minéraux, des autoclaves, marmites, éviers, douches, etc...

Sans action agressive, élimination des écumes.

PROPRIETES

Dissout les laitances, les efflorescences et les résidus de ciment.

N'attaque ni la porcelaine, ni la céramique.

UTILISATEURS

Bains, douches, WC publics.

Entreprise de nettoyage, pose de carrelage.

Stations thermales, abattoirs, hôpitaux, services des eaux, etc..

MODE D'EMPLOI

En pulvérisation, 1 volume de NILCAR pour 3 à 8 volumes d'eau.

A la brosse, 1 volume de NILCAR pour 3 à 8 volumes d'eau.

Dans tous les cas, RINCER à l'eau.



DANGER : Renferme de l'ACIDE CHLORHYDRIQUE

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle et sont données à titre indicatif Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits.